

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

## PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 AOÛT 2021

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le **4 août 2021** à 19 h 00.

PERSONNES PRÉSENTES :

PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Siège #1 - Monsieur Pierre Lemay  
Siège #2 - Monsieur Sylvain Pillenière  
Siège #3 - Monsieur Philippe Jean  
Siège #4 - Monsieur Michel Landry  
Siège #5 - Monsieur Guy Durand  
Siège #6 - Monsieur Gérald Lemay

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Jean Bergeron, maire.

Madame Sandra Bélanger, directrice générale & secrétaire-trésorière, participe à la rencontre à titre de secrétaire-trésorière.

### 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**249-08-2021**

#### 1.1 - Renonciation à l'avis de convocation

Conformément à l'article 153 du *Code municipal*, les soussignés, membres du conseil municipal de la municipalité de Lotbinière, étant tous présents à la salle des délibérations le 4 août 2021 à 19h00, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les dossiers qui seront traités à cette séance.

Il est proposé par Sylvain Pillenière

Appuyé par Pierre Lemay

Que, tous les membres du Conseil de la municipalité de Lotbinière ont signé la renonciation à l'avis de convocation concernant la présente séance laquelle est jointe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**250-08-2021**

### 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 1 - OUVERTURE DE SÉANCE

##### 1.1 - Renonciation à l'avis de convocation

#### 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 3 - SUJETS À DISCUTER

##### 3.1 - Avis de motion – REG 278-2021 / Règlement de Construction

3.2 - Avis de motion – REG 282-2021 / Règlements relatif à l'administration des permis et certificats

#### 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par Sylvan Pillenière

Appuyé par Pierre Lemay

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

### **3 - SUJETS À DISCUTER**

#### **3.1 - Avis de motion - REG 278-2021 / Règlement de Construction**

Avis de motion est donnée par Philippe Jean

Que, le REG 278-2021 dont le sujet est « Règlement de construction » sera présenté pour adoption finale à une séance ultérieure.

#### **3.2 - Avis de motion - REG 282-2021 / Règlements relatif à l'administration des permis et certificats**

Avis de motion est donnée par Guy Durand

Que, le REG 282-2021 dont le sujet est « Règlements relatif à l'administration des permis et certificats » sera présenté pour adoption finale à une séance ultérieure.

### **4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

251-08-2021

### **5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Philippe Jean

Et résolu unanimement de lever la présente séance à 08h 10.

Constat

Par sa signature, le Maire, reconnaît qu'il approuve chacune des résolutions et conséquemment, renonce à l'exercice de son droit de veto.

---

Jean Bergeron  
Maire

---

Sandra Bélanger  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

FIN DU PROCÈS-VERBAL